

Minimiser le risque d'introduction d'épizooties et de maladies

Santé animale: vérifier les pratiques commerciales!

Le cas de maladie de Newcastle de fin 2011 a rappelé que certaines pratiques commerciales dans la production et le commerce d'œufs peuvent augmenter le risque d'introduction et de propagation d'épizooties et de maladies. L'article du Prof. Richard Hoop, NRGK, présenté ci-après incite, à l'aide de quelques exemples, à considérer de manière critique les pratiques en cours dans l'exploitation avicole et dans le commerce des œufs.

R. Hoop. Il y a une année, notre département a publié un article dans cette revue sous le titre «Economiser au niveau de la santé – faits et mythes». Ce sujet est abordé ici sous un angle légèrement différent pour mettre en lumière les pratiques commerciales qui peuvent s'avérer risquées au niveau de la santé animale. Certaines de ces pratiques – comme on l'avait du moins cru – ont été abandonnées après le désagréable épisode de Salmonella Enteritidis de 1992 à 1997. Mais le cas de maladie de Newcastle de fin 2011 et les cas d'EDS76 de début 2012 montrent qu'elles ont réapparu dans le business des volailles et qu'elles sont parfois pratiquées de manière irréfléchie et/ou en toute bonne foi. J'aimerais choisir quatre exemples pour mettre en lumière les points faibles:

- le mélange des poulettes de différentes provenances dans un troupeau,
- le transbordement et le chargement des animaux vivants dans une exploitation avicole,
- l'échange d'œufs ou le petit commerce d'œufs,
- l'utilisation de cartons à œufs ayant déjà été utilisés et les véhicules et caisses de transport sales.

Poulettes de différentes provenances

Les consommateurs s'émerveillent devant les troupeaux gardés en plein air splendides dans leur magnifique plumage. Pour accroître encore ce plaisir, les producteurs mélangent aussi des animaux de différentes couleurs dans un troupeau. Si ces animaux proviennent de source sûre, on peut en général attendre une qualité identique en termes de statut sanitaire – ce qui en Suisse signifie l'absence de salmonelles, de mycoplasmes et naturellement aussi d'épizooties soumises à déclaration obligatoire telles que l'influenza aviaire, la maladie de Newcastle et la laryngotrachéite infectieuse.

La surveillance sérologique des troupeaux de souches parentales et leur absence de mycoplasmes devrait être une évidence. Mais depuis le début de cette année, les cas d'EDS76 prouvent que d'autres agents infectieux aussi, non soumis à déclaration obligatoire, tels que par ex. le virus de l'Egg Drop Syndrom 76 (EDS 76) peuvent se propager ainsi.

Il est souvent plus difficile d'identifier la source d'infection du fait que, contrairement aux épizooties soumises à déclaration obligatoire, il n'est pas obligatoire d'effectuer immédiatement une enquête sur la source d'infection. Toutes les analyses des cas actuels d'EDS ont malheureusement été effectuées des mois trop tard et n'aident à en cerner la cause que très aléatoirement. La voie d'introduction n'est ainsi toujours pas clarifiée de manière définitive. Dans un cas toutefois, on présume que l'introduction s'est faite par le biais des poussins d'un jour de souches parentales; dans un autre cas, cette suspicion n'a pu être confirmée.

Transbordement d'animaux vivants

Outre l'achat de petits lots de poules et l'introduction dans de grands troupeaux, le transfert d'animaux vivants dans l'exploitation avicole est aussi toujours lié aux dangers considérables d'introduction d'agents infectieux. La poussière et les fientes du véhicule de transport peuvent être introduites dans l'exploitation par les vendeurs et l'agriculteur, même si les animaux n'ont jamais vu l'entrée et le poulailler. Ces activités de transbordement doivent se faire à distance d'au moins 50 à 100 m de l'exploitation.

Echange/petit commerce d'œufs

Il est difficile d'estimer le nombre de petits commerces existant en Suisse ainsi que le nombre de contacts de marchandises avec des œufs de consommation se faisant chaque année parmi les pro-

ducteurs d'œufs. Le fait que de nombreux producteurs d'œufs suisses soient indépendants et pratiquent également la vente directe d'œufs n'est pas très courant en Europe.

Cette manière de faire devrait spécialement être passée au crible et adaptée au moyen d'un concept HACCP. Les sonnettes d'alarme doivent retentir en particulier lorsque le commerce des œufs ne se fait pas dans un bâtiment séparé doté d'une propre voie d'accès. Si les emballages d'œufs sont utilisés sans attribution claire, le chaos est souvent parfait, et on n'est pas loin de l'introduction d'agents responsables d'infections aviaires dans son propre poulailler. Il peut alors y avoir des pertes économiques même si les animaux de l'exploitation restent en bonne santé. Dans l'exploitation touchée par le foyer de maladie de Newcastle, le «commerce d'œufs» a ainsi conduit à ce que quelques collègues impliqués ont encouru une interdiction de vendre leurs œufs durant plusieurs semaines avant que la fin de l'alerte ne puisse être sonnée. Il faut bien être conscient de ce risque si on n'est pas très prudent dans sa façon de gérer son commerce.

Cartons à œufs utilisés, caisses et véhicules de transport sales

Dès que les foyers aigus de maladie tels que la grippe aviaire en 2003 aux Pays-Bas sont quelque peu retombés dans l'oubli, on renonce pour des raisons de coût à utiliser du matériel d'emballage neuf. Dans les exploitations, on voit ainsi régulièrement que les cartons à œufs utilisés sont repris par le commercialisateur ou que les véhicules et les caisses de transport sont sales ou poussiéreux. On court ainsi le risque d'introduire non seulement des épizooties soumises à déclaration obligatoire, mais aussi les virus de la bronchite infectieuse.

Faire preuve de prudence et agir rapidement en cas de suspicion

L'exemple de ces quatre points doit montrer qu'il faut être particulièrement prudent avec ces pratiques. Elles représentent toutes les quatre un risque inutile

pour une exploitation de ponte lorsque les animaux, les œufs ou les emballages sont contaminés par des agents responsables d'infections aviaires.

Les expériences faites avec la maladie de Newcastle et le Egg Drop Syndrom doivent en outre sensibiliser les aviculteurs à faire des investigations pour trouver la cause de la maladie lorsqu'il se passe quelque chose d'inhabituel chez leurs animaux (baisse nette des performances de ponte, éclaircissements massifs de la coquille, coquilles moins solides, pertes d'animaux inhabituellement élevées, animaux en sous-poids etc.). Cela permet d'éviter qu'il ne se passe des mois jusqu'à ce que l'on découvre un agent infectieux nouvellement apparu – comme cela s'est passé avec l'épisode du EDS 76. Plus l'identification de l'agent infectieux est précoce, plus il y a de chances de découvrir la source de l'infection et d'empêcher la propagation dans d'autres exploitations avicoles. Pour les nouveaux agents infectieux en particulier, il faut commencer la lutte de manière précoce – pour le bien de toute la branche avicole suisse – et informer immédiatement les partenaires impliqués de l'épisode de maladie.

Conclusion

Veillez donc prendre à cœur les recommandations suivantes:

- Collaborez avec des partenaires fidèles et dignes de confiance.
- Demandez des certificats de santé pour les animaux achetés.
- Si vous mélangez des animaux de différentes couleurs, n'introduisez pas d'animaux manifestement malades dans votre propre troupeau.
- Faites faire des analyses de laboratoire s'il y a quelque chose d'inhabituel chez vos animaux.
- Interdisez l'entrée de volailles vivantes qui ne sont pas destinées à votre exploitation, ou même le transbordement sur votre exploitation.
- Si vous vous aidez mutuellement avec les œufs et/ou achetez des œufs, veillez à ce que les conditions soient claires (au niveau des locaux, des heures et du personnel!)
- Tenez des listes avec les contacts et pour chaque visite sur l'exploitation, notez la date, le motif de la visite et l'entrée éventuelle dans le poulailler.
- Edifiez le plus de sas d'hygiène possible pour protéger vos animaux.

Prof. Dr Richard Hoop, NRGK, Zurich ■